

[Retour à l'article](#)[Imprimer](#)

Adresse de l'article <http://www.lagazettedescommunes.com/153284/exclusif-reforme-des-rythmes-scolaires-quel-impact-sur-les-services-des-sports-enquete-de-landiis/>

SPORT

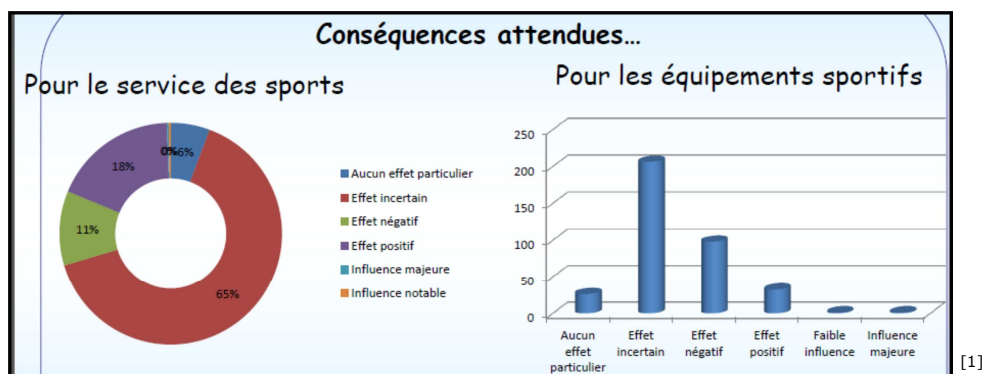
Exclusif – Réforme des rythmes scolaires : quel impact sur les services des sports ? – Enquête de l'Andiis

L. Bigot | France | Publié le 07/02/2013

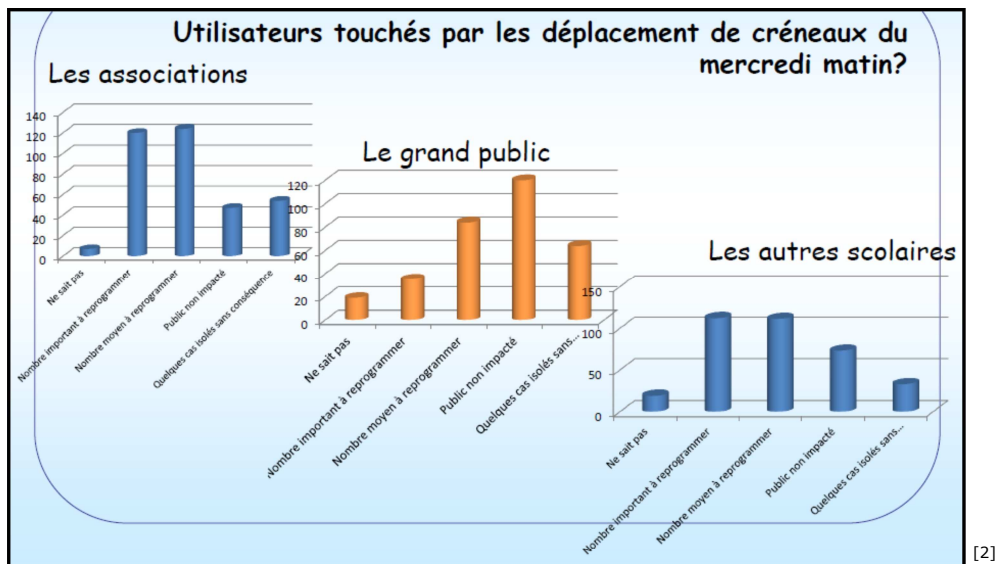
L'Association nationale des directeurs et des intervenants d'installations et des services des sports a présenté son enquête « Rythmes scolaires et activités sportives » lors de ses 7e Journées d'étude nationales, les 6 et 7 février 2013, à Villeurbanne. Elle révèle une grande incertitude liée à la délicate question des activités sportives dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et des collectivités déjà à la recherche de solutions à moindre coût.

Si les plus grandes collectivités sont mieux informées et mieux organisées pour répondre à la réforme des rythmes scolaire initiée par l'Éducation nationale, toutes se disent inquiètes et désarmées. C'est ce qu'il ressort d'une enquête inédite que vient de rendre publique l'Andiis, présentée lors des 7e Journées d'étude nationales de l'association, les 6 et 7 février 2013, à Villeurbanne, en présence d'un représentant du ministère de l'Éducation nationale

Effets incertains ou négatif- Ce sentiment a tendance à leur faire anticiper des effets incertains ou négatif pour les services des sports eux-mêmes (respectivement 65% et 11%) et pour les équipements sportifs (52% et 25%).

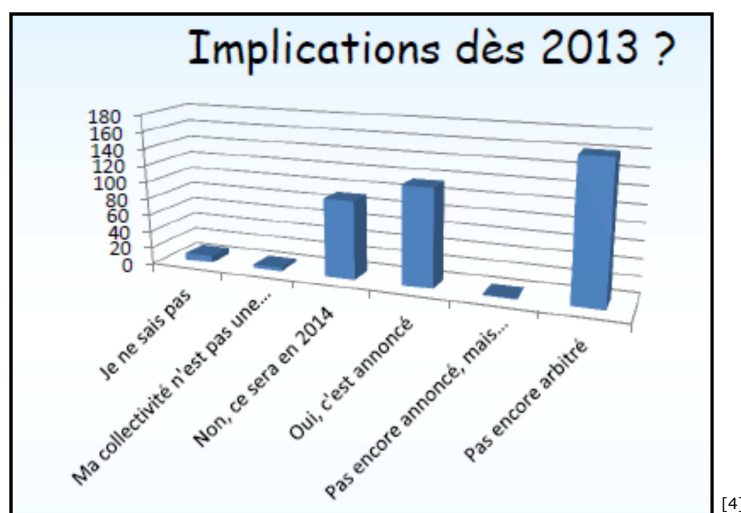


Toutes signalent par exemple que le déplacement des créneaux sportifs du mercredi matin touchera en premier lieu les associations et les scolaires, avant même le grand public.



« Nous avons mesuré une grande incertitude sur la délicate question des activités sportives dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires », résume Bruno Lapeyronie, directeur des sports de la ville de Montpellier, qui, avec son homologue de Montbéliard, Alexandre Chevaller, présente, pour le compte de l'Andiiss, les premiers retours de ce travail, deux semaines seulement après avoir sondé son propre réseau, mais aussi ceux de nombreuses associations d'élus et de territoriaux et les lecteurs de publications professionnelles ⁽¹⁾ ^[3].

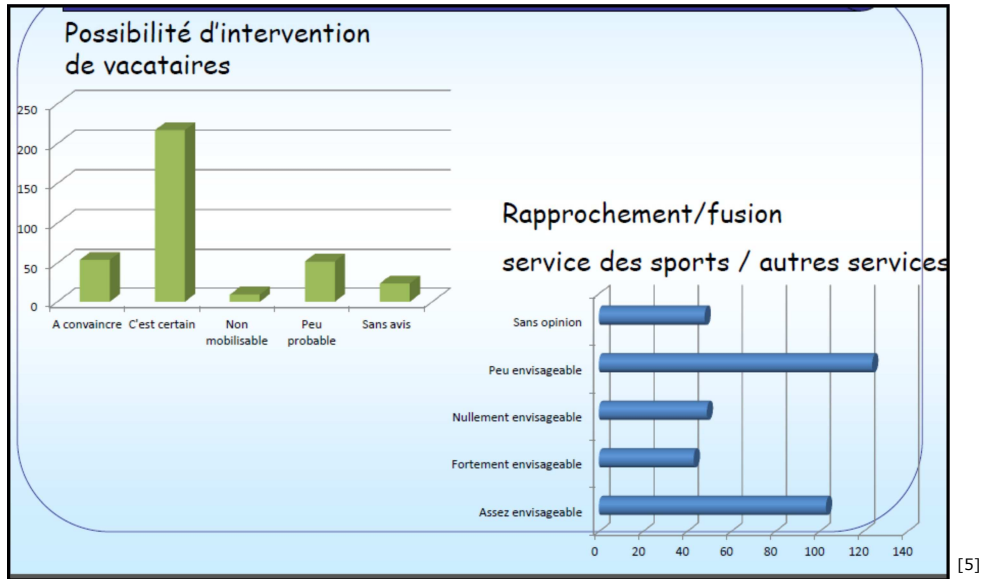
A partir de 2013 ou 2014 ? - Un panel de près de 400 réponses – dont plus de la moitié émanent de responsables de services englobant le secteur des sports- révèle tout d'abord que, dans 40% des cas, les collectivités n'ont pas encore arbitré une date d'implication dans la semaine de quatre jours et demi d'école. 20% ont d'ores et déjà opté pour 2014. 25% pour 2013. « Mais, surtout, les premiers résultats montrent une place déterminante du sport dans le futur projet éducatif : les trois quarts des répondants la juge assez forte, assez importante, voire très forte et très importante ! », selon Bruno Lapeyronie.



Solutions à moindre coût - Et elles cherchent des solutions à moindres coûts : convaincre des clubs de s'investir (47% l'espèrent 31% en sont sûres) et envisager un conventionnement accru avec les associations (84% plutôt d'accord ou tout à fait d'accord), faire intervenir leurs Etaps même si cela doit impacter leur intervention dans le temps scolaire (66% plutôt d'accord ou tout à fait d'accord pour prévoir des aménagements pour les interventions des Etaps en péri-scolaire), etc.

Toutefois, les répondants sont plus de 50% à se dire certains de faire intervenir des vacataires et plus de 35% à évoquer des rapprochements à venir entre services des sports et d'autres services. Une information qui aurait mérité d'être couplée à celle relative aux coûts estimés de toutes ces réorganisations programmées ; ce qui a été

omis dans l'enquête de l'Andiis. Pour cela, mieux vaut se référer aux chiffres communiqués le même jour par l'Andes, qui, après avoir sondé son propre réseau, avance « un coût de mise en place de cette réforme entre 20 000 euros par an (pour une commune de 1000 hab.) et 475 000 euros par an (pour une ville de 50 000 hab.), selon les options retenues ».



Si l'étude de l'Andiis n'est pas encore achevée, ses premiers résultats, en plein débats sur la mise en place de la semaine de quatre jours et demi d'école témoignent de réelles inquiétudes face à un décret qui laisse aux collectivités de (trop) grandes marges de manœuvre.

REFERENCES

Enquête de l'Andiis